



**BROUWERIJ-HANDELSMAATSCHAPPIJ**

NAAMLOZE VENNOOTSCHAP

**JAARVERSLAG 2018**

115<sup>DE</sup> BOEKJAAR

## CONTENU

---

CONTENU	1
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 MAI 2019	2
LIGNES DE FORCE DE L'ANNÉE 2018	2
INTRODUCTION	2
LE GROUPE CO.BR.HA EN 2018	2
A. VENTES	2
B. RESULTATS	4
C. GESTION DES ACTIFS IMMOBILISÉS	6
D. BILAN	6
E. RACHAT D' ACTIONS PROPRES	7
F. PROPOSITION DE DIVIDENDE	7
G. ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	7
H. PERSPECTIVES 2019	7
I. RAPPORT DE GESTION DES CHIFFRES CONSOLIDÉS (NORMES COMPTABLES BELGES)	8
J. COMMENTAIRES RELATIF AUX COMPTES ANNUELS STATUTAIRES DE LA S.A. SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BRASSERIE	15
K. DISTRIBUTION DES BÉNÉFICES DE LA S.A. SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BRASSERIE	18
RAPPORT DU COMMISSAIRE	20
COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS	25
1. BILAN CONSOLIDÉ	26
2. COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS	28
3. ANNEXES	30
EXTRAIT DES COMPTES ANNUELS STATUTAIRES	58

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 MAI 2019

---

Mesdames et Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel consolidé et de soumettre à votre approbation les comptes annuels statutaires relatifs à notre 115<sup>e</sup> exercice, clôturé le lundi 31 décembre 2018.

## | LIGNES DE FORCE DE L'ANNÉE 2018

- Le volume des ventes de bière de la Brasserie Haacht augmente de 4,5 % sur l'ensemble des marchés.
- Le résultat net du groupe Co.Br.Ha. est passé de 6,962 millions d'euros en 2017 à 5,075 millions d'euros en 2018, notamment en raison de la baisse des plus-values immobilières et d'une révision fiscale (en 2017).
- Le cash-flow net (-1,9 %) et l'EBITDA (-3,2 %) sont légèrement inférieurs à ceux de 2017.
- En 2018, les investissements s'élèvent à 18,726 millions d'euros, contre 12,714 millions en 2017.
- Proposition de maintenir le dividende brut à 21,00 euros par action

## | INTRODUCTION : ÉVOLUTION DU MARCHÉ DE LA BIÈRE BELGE EN BELGIQUE

La consommation de bière sur le marché belge a diminué d'environ 1,0 % (estimation) en 2018, contre 1,6 % en 2017.

Selon les estimations, la consommation de bière a diminué de 5 % dans les établissements horeca belges, mais a augmenté de 2 % sur le segment retail. La part de marché du segment retail dépasse donc 58 %. En 2018, la part du segment horeca chute à moins de 42 %, contre 43 % en 2017.

## | LE GROUPE CO.BR.HA EN 2018

Comment le groupe Co.Br.Ha a-t-il presté sur le marché ?

### A | VENTES

- La Brasserie Haacht a enregistré une hausse de 4,5 % de ses ventes de bière sur tous les marchés (marques propres et private-label).
- Le volume global des ventes (bière + limonade) de la Brasserie Haacht a quant à lui progressé de 4,0 %.
- Sur le segment horeca belge, les ventes de la Brasserie Haacht ont enregistré une très légère baisse de 0,5 %, contre une baisse du marché estimée à 5 %.
- L'augmentation des ventes de bière de la Brasserie Haacht est principalement réalisée sur les

marchés de la bière français, néerlandais, italiens et espagnols. Sur les autres marchés, il est plutôt question de stabilisation des ventes.

- En 2018, la progression concerne essentiellement la catégorie des bières de dégustation. Une augmentation est aussi enregistrée dans la catégorie des bières blanches et des pils.
- Le portefeuille de produits Haacht comprend également les limonades, les vins et le café. Une légère progression est observée dans chacune de ces catégories.

Fin 2016, la nouvelle gamme « SUPER 8 » a été lancée par la Brasserie Haacht. Deux ans après le lancement, les 5 variantes ont obtenu pas moins de 7 prix. La marque enregistre, cette année encore, une croissance à deux chiffres. Le canal de distribution principal est celui de l'horeca, mais la demande provenant du segment retail belge est également importante. Sur le marché français, la SUPER 8 Blanche reste un facteur de volume et de marge. À l'automne 2018, une nouvelle variante a été développée et présentée au public : la SUPER 8 Flandrien. Dernière innovation en date, cette bière de dégustation blonde aux arômes de bois et de vanille, dont le pourcentage d'alcool est de 6,4 %.

## B | RESULTATS

<b>Compte de résultats (en 000 EUR)</b>	2018	2017	Evolution	Evolution en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	105.301	101.137	+ 4.164	+ 4,1%
CHIFFRE D'AFFAIRES (excl. accises et taxes)	97.094	93.323	+ 3.771	+ 4,0%
VARIATION DES STOCKS	714	249	+ 465	+ 186,8%
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	7.168	7.631	- 463	- 6,1%
<b>VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>113.183</b>	<b>109.017</b>	<b>+ 4.166</b>	<b>+ 3,8%</b>
APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES	34.012	34.007	+ 5	+ 0,0%
SERVICES ET BIENS DIVERS	22.874	20.499	+ 2.375	+ 11,6%
REMUNERATIONS	27.903	26.141	+ 1.762	+ 6,7%
AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	10.683	10.087	+ 596	+ 5,9%
REDUCTIONS DE VALEUR SUR CREANCES ET STOCKS	505	485	+ 20	+ 4,1%
PROVISIONS POUR RISQUES	160	(750)	+ 910	- 121,3%
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	9.676	9.034	+ 642	+ 7,1%
AMORTISSEMENTS SUR ECARTS DE CONS.POSITIFS	121	77	+ 44	+ 57,1%
<b>COÛT DE VENTES ET DES PRESTATIONS</b>	<b>105.934</b>	<b>99.580</b>	<b>+ 6.354</b>	<b>+ 6,4%</b>
<b>BENEFICE D'EXPLOITATION (EBIT)</b>	<b>7.249</b>	<b>9.437</b>	<b>- 2.188</b>	<b>- 23,2%</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>268</b>	<b>271</b>	<b>- 3</b>	<b>- 1,1%</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>337</b>	<b>311</b>	<b>+ 26</b>	<b>+ 8,4%</b>
<b>IMPÔTS</b>	<b>-2.243</b>	<b>-2.515</b>	<b>+ 272</b>	<b>- 10,8%</b>
<b>BENEFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>5.075</b>	<b>6.962</b>	<b>- 1.887</b>	<b>- 27,1%</b>

<b>Information par segment (en 000 EUR)</b>	2018	2017	Evolution	Evolution en %
CHIFFRE D'AFFAIRES :	105.301	101.137	+ 4.164	+ 4,1%
BOISSONS	89.610	84.794	+ 4.816	+ 5,7%
REVENUS LOCATIFS	15.691	16.343	- 652	- 4,0%
PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE :				
BELGIQUE	73.400	73.284	+ 116	+ 0,2%
AUTRES	31.901	27.853	+ 4.048	+ 14,5%

<b>Autofinancement (en 000 EUR)</b>	2018	2017	Evolution	Evolution en %
CASHFLOW D'EXPLOITATION (EBITDA) (1)	18.718	19.336	- 618	- 3,2%
CASHFLOW NET	16.544	16.861	- 317	- 1,9%

(1) cash flow d'exploitation = résultat d'exploitation + amortissements + amortissements sur écarts de consolidation positifs + provisions et réductions de valeur

<b>Indices</b>	2018	2017	Evolution
EBIT / CHIFFRE D'AFFAIRES (excl. accises et taxes) (en %)	7,47%	10,11%	-2,65%
EBITDA / CHIFFRE D'AFFAIRES (excl. accises et taxes) (en %)	19,28%	20,72%	-1,44%

Le chiffre d'affaires en euros connaît une augmentation de 4,1 % (soit +4,164 millions d'euros) et atteint 105,301 millions d'euros. Hors accises et autres taxes à la consommation, le chiffre d'affaires augmente de 3,771 millions d'euros (+4,0 %).

Le chiffre d'affaires des boissons progresse de 5,7 %, pour s'établir à 89,610 millions d'euros. Les revenus locatifs, l'autre segment du chiffre d'affaires, chutent à 15,691 millions d'euros (-4,0 %) en 2018 du fait de la cession d'immeubles locatifs sur le marché belge de l'horeca.

Contrairement aux années 2016 et 2017, pendant lesquelles le prix de vente moyen par hectolitre n'a pratiquement pas évolué, le prix de vente moyen a augmenté de 1,7 % en 2018. Sur la plupart des marchés, une hausse des prix tarifs a été appliquée en 2018 ; malgré cela, l'augmentation du prix de vente moyen peut être qualifiée de limitée, en raison de la pression subie par les prix sur divers marchés matures d'Europe occidentale.

En Belgique, le chiffre d'affaires demeure stable à 73,4 millions d'euros (+0,16 %). À l'étranger, le chiffre d'affaires s'établit à 31,901 millions d'euros, soit une augmentation de 14,5 %. La croissance à l'étranger est principalement concentrée en France, en Italie et en Espagne. La part du chiffre d'affaires réalisée à l'étranger dépasse pour la première fois 30 % et s'élève désormais à 30,3 %, contre 27,5 % en 2017.

Les « AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION » baissent de 0,463 million d'euros pour atteindre 7,168 millions d'euros. Ces chiffres incluent les plus-values brutes qui s'élèvent à 0,690 million d'euros en 2018, contre 1,585 million d'euros en 2017, ce qui correspond à une diminution de près de 0,900 million d'euros.

Les frais d'exploitation ont augmenté de 6,3 % (+6,354 millions d'euros), pour atteindre 105,934 millions d'euros :

- Les postes « APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES » et « SERVICES ET BIENS DIVERS » augmentent ensemble de 2,380 millions d'euros (+4,4 %) pour atteindre 56,886 millions d'euros. Plusieurs raisons expliquent l'augmentation des frais d'exploitation :
  - La hausse de l'utilisation des matières premières de base et consommables (+6,2 %) dévie légèrement de l'évolution du volume vendu (+4,0 %).
  - Les charges locatives ont fortement diminué (-9,3 %), d'une part en raison de la cession d'immeubles en location, d'autre part du fait de la baisse des indemnités de cessation de loyer.
  - Le poste « SERVICES ET BIENS DIVERS » recouvre principalement des services pouvant expliquer cette hausse : l'entretien, les coûts de production externalisés, le transport ou le marketing. Cumulés, ces coûts représentent une augmentation de 1,7 million d'euros.
- Les frais de personnel croissent de 6,7 % (+1,762 millions d'euros) en 2018, pour atteindre 27,903 millions d'euros. L'augmentation du nombre moyen d'ETP (membres du personnel en équivalents temps plein) de 426,3 unités en 2017 à 440,1 unités en 2018 (+3,2 %) n'explique que partiellement la hausse des frais de personnel. La tension sur le marché du travail et l'inflation salariale qui l'accompagne contribuent également à l'augmentation de ces frais.
- La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles croît de 0,596 million d'euros (+5,9 %), pour atteindre 10,683 millions d'euros.
- La hausse globale des « APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES », « SERVICES ET BIENS DIVERS », « FRAIS DE PERSONNEL » et « AMORTISSEMENTS » s'élève à 4,738 millions, dépassant ainsi la hausse de 4,164 millions d'euros du chiffre d'affaires.
- L'évolution des postes « RÉDUCTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET STOCKS » et « PROVISIONS POUR RISQUES » est moins positive qu'en 2017. En 2017, le règlement d'un certain nombre de litiges juridiques (liés à la résiliation de baux) a permis un important recouvrement de provisions en 2017, ce qui ne fut pas le cas en 2018.
- L'augmentation du poste « Autres charges d'exploitation » (+0,642 million d'euros) s'explique en grande partie par la hausse des accises et autres taxes à la consommation dues (+0,393 million d'euros).

Le résultat d'exploitation baisse de 2,188 millions (-23,2 %) pour atteindre 7,249 millions d'euros. Le cash-flow d'exploitation (EBITDA) régresse de 3,2 %, pour s'établir à 18,718 millions d'euros ; le cash-flow diminue quant à lui de 1,7 %, pour atteindre 16,544 millions d'euros.

Le résultat financier clôture en hausse (+69 000 euros) en 2018, contre une augmentation de 40 000 euros en 2017.

La pression fiscale moyenne pour 2018 passe à 30,7 % ; elle était de 26,5 % en 2017. En 2017, la baisse du taux d'imposition en Belgique a permis une révision des impôts différés (bénéfices), à hauteur de 0,956 million d'euros. Le montant des impôts payés en 2018 atteint 2,243 millions d'euros, contre 2,515 millions en 2017.

Le résultat net se clôture donc à 5,075 millions d'euros en 2018, contre 6,962 millions d'euros en 2017 (-27,1 %).

## C | GESTION DES IMMOBILISATIONS

En 2018, le groupe Co.Br.Ha. a investi un montant de 18,726 millions d'euros dans des immobilisations corporelles et incorporelles, contre 12,714 millions d'euros en 2017.

L'investissement de la Brasserie Haacht s'élève à 11,036 millions d'euros.

Les autres sociétés du groupe ont investi 5,491 millions d'euros dans l'achat et l'aménagement d'établissements horeca, contre 3,577 millions d'euros en 2017.

## D | BILAN

(en 000 eur)	2018	2017	Evolution
Total du bilan	152.564	147.401	+ 3,5%
Actifs non courants	111.559	104.741	+ 6,5%
Capitaux propres	115.399	112.182	+ 2,9%
Position de trésorerie financière nette (1)	4.440	6.497	- 2.057
Solvabilité (2) (en %)	75,64%	76,11%	- 0,47%
Liquidité (3)	1,53	1,77	- 13,5%
Chiffres clés par action (en EUR)			
Résultat d'exploitation (EBIT)	96,7	125,8	- 23,2%
Cash-flow opérationnel (EBITDA)	249,6	257,8	- 3,2%
Résultat net	67,7	92,8	- 27,1%
Nombre moyen pondéré d'actions	75.000	75.000	-

(1) Position de trésorerie financière nette = placements en trésorerie + valeurs disponibles + actions propres - dettes financières

(2) Capitaux propres / total du bilan

(3) Actifs non courants (excl. Créances > 1 an) / dettes à court terme

Les immobilisations corporelles et incorporelles (écarts de consolidation positifs inclus) augmentent de 6,834 millions d'euros en 2018. Les investissements atteignent 18,726 millions d'euros, la dotation aux amortissements (y inclus les amortissements sur écarts de consolidation) est quant à elle de 10,804 millions d'euros, alors que les décaissements (et corrections) s'élèvent à 1,088 million d'euros.

Les stocks augmentent de 1,136 million d'euros pour atteindre 9,932 millions d'euros.

En 2018, la trésorerie nette (liquidités – dettes financières à court et long terme) passe de 6,497 millions d'euros à 4,440 millions d'euros.

Au bilan, les capitaux propres augmentent encore, passant de 112,182 millions d'euros à 115,399 millions d'euros fin 2018. Le ratio de solvabilité baisse légèrement, passant de 76,11 % en 2017 à 75,64 % fin 2018.

## E | RACHAT D' ACTIONS PROPRES

Aucune action propre n'a été rachetée en 2018.

## F | PROPOSITION DE DIVIDENDE

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale d'attribuer, comme l'année dernière, un dividende brut de 21,00 euros par action. Le dividende net s'élève donc à 14,70 euros.

## G | EVÈNEMENTS SPÉCIAUX SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun.

## H | PERSPECTIVES 2019

La tendance des ventes du premier trimestre de 2019 est favorable. Mais la concurrence sur le marché belge de l'horeca s'intensifie encore, ce qui aura un impact négatif sur les résultats.

Nous nous abstenons de formuler des prévisions sur les résultats de l'année 2019.



# I | RAPPORT DE GESTION DES CHIFFRES CONSOLIDÉS (NORMES COMPTABLES BELGES)

## 1 | COMPOSITION DU GROUPE

Le groupe se compose de la société mère S.A. Société Commerciale de Brasserie (en abrégé Co.Br.Ha.) et de différentes filiales détenues à 100 %. La S.A. Brasserie Haacht en est la principale filiale et ses activités sont limitées à la production et/ou à la commercialisation de boissons et à des activités apparentées.

Voici un aperçu de toutes les filiales du groupe Co.Br.Ha. :

Dénomination sociale	Pays	Identification	Capital en €	Devise	% d'intérêt en propriété	Méthode de consolidation
Brouwerij Haacht N.V.	BE	0415276794	10.500.000	EUR	100	Intégral
Atlas - Maatschappij voor Leningen en Voorschotten N.V.	BE	0400928615	2.800.000	EUR	100	Intégral
Infra N.V.	BE	0439065253	2.100.000	EUR	100	Intégral
Codrico N.V.	BE	0426913826	125.000	EUR	100	Intégral
Het Brouwershof B.V.B.A.	BE	0840191927	65.000	EUR	100	Intégral
Anne Merkpoele N.V.	BE	0848355367	62.000	EUR	100	Intégral
Bierbrouwerij De Leeuw Beheermaatschappij B.V.	NL	801675418B01	2.178.000	EUR	100	Intégral
Leeuw aan de Brug B.V.	NL	853848130B01	65.000	EUR	100	Intégral
Brasserie du Coq Hardi S.A.	FR	51454500885	3.565.000	EUR	100	Intégral
La Grande Barde S.C.E.A.	FR	05402896708	3.000.000	EUR	100	Intégral
Microbrasserie d'Orléans Inc.	CA		175	CAD	100	Intégral
9073-4880 Quebec Inc.	CA		1.583.361	CAD	100	Intégral
9377-5666 Quebec Inc.	CA		10	CAD	100	Intégral

Modifications de la structure du groupe :

La société canadienne 9073-4880 Quebec Inc. (société immobilière) a été acquise en mars 2018 et la société canadienne 9377-5666 Quebec Inc. (société d'exploitation d'une brasserie) a été créée en juin 2018.

## 2 | ACTIVITÉS

L'activité du groupe est présentée sur la base du compte de résultats résumé :

Compte de résultats (en 000 EUR)	Année 2018	Année 2017	Année 2016	Année 2015
CHIFFRE D'AFFAIRES	105.301	101.137	97.346	96.587
VARIATION DES STOCKS	714	249	(105)	66
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	7.168	7.631	6.705	8.701
<b>VENTES ET PRESTATIONS</b>	<b>113.183</b>	<b>109.017</b>	<b>103.946</b>	<b>105.354</b>
APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES	34.012	34.007	31.851	33.178
SERVICES ET BIENS DIVERS	22.874	20.499	19.546	19.565
REMUNERATIONS	27.903	26.141	24.908	24.537
AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	10.683	10.087	10.091	10.182
REDUCTIONS DE VALEUR SUR CREANCES ET STOCKS	505	485	758	299
PROVISIONS POUR RISQUES	160	(750)	(653)	(1.135)
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	9.676	9.034	9.257	8.750
AMORTISSEMENTS SUR ECARTS DE CONS. POSITIFS	121	77	19	0
<b>COÛT DE VENTES ET DES PRESTATIONS</b>	<b>105.934</b>	<b>99.580</b>	<b>95.777</b>	<b>95.376</b>
<b>BENEFICE D'EXPLOITATION</b>	<b>7.249</b>	<b>9.437</b>	<b>8.169</b>	<b>9.978</b>
CHARGES DES DETTES	124	168	172	200
REDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS	0	0	0	255
AUTRES CHARGES FINANCIERES	144	103	50	38
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>268</b>	<b>271</b>	<b>222</b>	<b>493</b>
PRODUITS DES IMM.FINANCIERES	0	0	0	0
PRODUITS DES ACTIFS CIRCULANTS	192	213	232	255
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	145	98	86	107
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>337</b>	<b>311</b>	<b>318</b>	<b>362</b>
<b>BENEFICE COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>7.318</b>	<b>9.477</b>	<b>8.265</b>	<b>9.847</b>
PRELEVEMENTS SUR IMPÔTS DIFFERES	231	1.033	223	189
TRANSFERT AUX IMPÔTS DIFFERES	(150)	(459)	(64)	(710)
IMPÔTS	(2.720)	(3.207)	(2.848)	(3.339)
REGULARISATIONS D'IMPÔTS	396	118	206	342
<b>IMPÔTS</b>	<b>-2.243</b>	<b>-2.515</b>	<b>-2.483</b>	<b>-3.518</b>
<b>BENEFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>5.075</b>	<b>6.962</b>	<b>5.782</b>	<b>6.329</b>

Autofinancement (en 000 EUR)	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
CASHFLOW D'EXPLOITATION (EBITDA) (1)	18.718	19.336	18.384	19.324
CASHFLOW NET	16.544	16.861	15.997	15.675
INVESTISSEMENTS (2)	18.726	12.714	12.851	9.467
Chiffres-clés par action (en EUR)				
CASHFLOW D'EXPLOITATION (EBITDA) (1)	249,6	257,8	245,1	257,7
RESULTAT NET	67,7	92,8	77,1	84,4
Moyenne pondérée du nombre d'actions	75.000	75.000	75.000	75.000

*(1) cash flow d'exploitation = résultat d'exploitation + amortissements + amortissements sur écarts de consolidation positifs + provisions et réductions de valeur*

*(2) investissements en immobilisations corporelles et incorporelles*

## 3 | ÉVOLUTION DU BILAN

Bilan (en 000 EUR)

ACTIF	Année 2018	Année 2017	Année 2016	Année 2015
<b><i>ACTIFS IMMOBILISES</i></b>	<b>111.559</b>	<b>104.741</b>	<b>104.026</b>	<b>100.736</b>
FRAIS D'ETABLISSEMENT	0	0	0	1
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	634	867	965	1.062
ECARTS DE CONSOLIDATION POSITIFS	430	290	367	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	110.197	103.270	101.177	99.344
Terrains et constructions	76.469	73.234	72.635	72.176
Installations, machines et outillage	8.760	8.890	4.788	5.209
Mobilier et matériel roulant	7.131	5.503	5.598	4.806
Location-financement et droits similaires	4.339	4.883	5.427	6.542
Autres immobilisations corporelles	11.719	10.420	8.976	8.564
Immobilisations en cours	1.779	340	3.753	2.047
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	298	314	1.517	329
Autres entreprises / participations	8	8	8	8
Autres entreprises / créances	290	306	1.509	321
<b><i>ACTIFS CIRCULANTS</i></b>	<b>41.005</b>	<b>42.660</b>	<b>40.747</b>	<b>37.528</b>
CRÉANCES À PLUS D'UN AN	3.360	3.415	3.353	3.935
Créances commerciales	374	353	378	439
Autres créances	2.986	3.062	2.975	3.496
STOCKS	9.932	8.796	7.859	6.966
Approvisionnements	2.585	2.380	2.500	1.824
En-cours de fabrication	623	579	528	562
Produits finis	1.686	1.118	839	882
Marchandises	5.038	4.719	3.992	3.698
CRÉANCES À UN AN AU PLUS	17.840	17.518	15.075	14.764
Créances commerciales	13.900	13.903	12.043	12.008
Autres créances	3.940	3.615	3.032	2.756
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	6	6	6	6
Actions propres	-	-	-	-
Autres placements	6	6	6	6
VALEURS DISPONIBLES	5.511	8.104	10.103	7.642
COMPTES DE RÉGULARISATION	4.356	4.821	4.351	4.215
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>152.564</b>	<b>147.401</b>	<b>144.773</b>	<b>138.264</b>

PASSIF	Année 2018	Année 2017	Année 2016	Année 2015
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>	<b>115.399</b>	<b>112.182</b>	<b>105.702</b>	<b>101.654</b>
CAPITAL	8.100	8.100	8.100	8.100
Capital souscrit	8.100	8.100	8.100	8.100
PLUS-VALUES de RÉÉVALUATION	3.161	3.161	3.161	3.161
RÉSERVES CONSOLIDÉES	102.373	99.137	92.627	88.610
ÉCARTS DE CONSOLIDATION NÉGATIFS	1.783	1.783	1.783	1.783
ÉCARTS DE CONVERSION	-32	-19		
SUBSIDES EN CAPITAL	14	20	31	
<b><u>PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES</u></b>	<b>8.644</b>	<b>8.530</b>	<b>11.256</b>	<b>12.220</b>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1.199	1.035	1.780	2.430
Pensions et obligations similaires	45	66	64	98
Grosses réparations et gros entretien	43	38	34	59
Autres risques et charges	1.111	931	1.682	2.273
IMPÔTS DIFFÉRÉS ET LATENCES FISCALES	<b>7.445</b>	<b>7.495</b>	<b>9.476</b>	<b>9.790</b>
<b><u>DETTES</u></b>	<b>28.521</b>	<b>26.689</b>	<b>27.815</b>	<b>24.390</b>
DETTES À PLUS D'UN AN	2.745	3.222	3.923	4.552
Dettes financières	700	1.246	1.761	2.254
<i>Dettes de location-financement</i>	559	934	1.299	1.811
<i>Établissements de crédit</i>	141	312	462	443
<i>Autres dettes</i>	2.045	1.976	2.162	2.298
DETTES À UN AN AU PLUS	24.541	22.127	22.679	18.769
Dettes > 1 an échéant dans l'année	375	365	437	373
Dettes financières / établissements de crédit	2	2	1.536	337
Handelsschulden / Leveranciers	9.026	7.679	8.294	6.750
Dettes fiscales, salariales et sociaux	5.631	5.304	4.754	4.502
<i>Impôts</i>	625	670	525	372
<i>Rémunérations et charges fiscales</i>	5.006	4.634	4.229	4.130
Autres dettes	9.507	8.777	7.658	6.807
COMPTES DE REGULARISATION	1.235	1.340	1.213	1.069
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>152.564</b>	<b>147.401</b>	<b>144.773</b>	<b>138.264</b>

## 4 | RÉSULTATS DES FILIALES

Dénomination sociale des sociétés filiales	Pays	Date de clôture	Dévisé	Capitaux propres	Revenus	Bénéfice/ Perte
N.V. Brouwerij Haacht	BE	31/12/2018	EUR	28.253.907	106.733.076	+ 1.945.476
N.V. Atlas-Maatschappij voor Leningen en Voorschotten	BE	31/12/2018	EUR	5.628.694	497.704	+ 384.169
N.V. Infra	BE	31/12/2018	EUR	3.515.792	436.518	+ 137.322
N.V. Codrico	BE	31/12/2018	EUR	140.619	149.435	+ 28.306
B.V.B.A. Het Brouwershof	BE	31/12/2018	EUR	-1.461.688	1.234.549	- 3.710
N.V. Anne Merkpoel	BE	31/12/2018	EUR	-4.057	33.141	- 6.943
B.V. Bierbrouwerij De Leeuw Beheermij.	NL	31/12/2018	EUR	1.841.782	4.404.443	- 266.189
B.V. Leeuw aan de Brug	NL	31/12/2018	EUR	-371.733	383.875	- 107.310
S.A. Brasserie du Coq Hardi	FR	31/12/2018	EUR	6.517.426	5.288.822	+ 912.578
S.C.E.A. La Grande Barde	FR	31/12/2018	EUR	3.034.477	648.230	+ 202.184
Inc. Microbrasserie d'Orléans	CA	31/12/2018	CAD	495.956	816.945	- 253.879
Inc. 9073-4880 Quebec	CA	31/12/2018	CAD	1.651.413	271.050	+ 68.052
Inc. 9377-5666 Quebec	CA	31/12/2018	CAD	-634.305	937.437	- 634.315

## 5 | DESCRIPTION DES RISQUES

Conformément au Code des sociétés, le Conseil d'administration donne une description des principaux risques auxquels doit faire face le groupe Co.Br.Ha.

Ces risques peuvent se résumer comme suit :

- La baisse de la consommation de bière sur le marché d'Europe occidentale et le glissement de la consommation du marché de l'horeca vers la consommation à domicile. En raison de la part relativement importante des ventes sur le marché de l'horeca belge (les ventes de bière du groupe Co.Br.Ha. représentent 62,8 % en Belgique), alors que la part de marché totale de l'horeca en Belgique est d'environ 42 %, le groupe Co.Br.Ha. est particulièrement dépendant de ce marché. En l'absence de croissance sur les autres marchés, une forte baisse de la consommation sur ce marché peut donc avoir un impact négatif sur le chiffre d'affaires et les résultats.
- La surcapacité du marché européen et ses effets sur la concurrence, et donc sur le prix net. L'augmentation des prix, appliquée sur divers segments du marché, est souvent compensée par une forte hausse des frais commerciaux résultant de remises supplémentaires et de budgets

marketing plus importants.

- Le renforcement des réglementations nationale et supranationale relatives tant à la production de denrées alimentaires qu'à l'exploitation d'un établissement horeca.

En 2016, le Système de Caisse Enregistreuse a été mis en place dans une grande majorité des établissements horeca belges. L'impact de l'introduction de cette caisse sur le nombre de sociétés quittant le marché de l'horeca sera ressenti pendant un certain nombre d'années. Il en résulte une diminution du nombre d'établissements horeca (en Belgique), avec pour conséquence un possible impact négatif sur le chiffre d'affaires du groupe sur ce segment du marché.

## 6 | DÉCLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES

Frédéric van der Kelen, administrateur délégué, et Frank Mellaerts, directeur financier, déclarent au nom et pour le compte du groupe Co.Br.Ha. qu'à leur connaissance :

- a) les comptes annuels, établis conformément aux standards applicables, donnent une impression fidèle des fonds propres, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises intégrées dans la consolidation ;
- b) le rapport annuel donne un résumé fidèle du développement et des résultats de la société et de la position de l'émetteur et des entreprises intégrées dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes.

## 7 | AUTRES COMMUNICATIONS

- Le Conseil d'administration vous informe qu'aucune circonstance particulière n'est susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société ou du groupe.
- Dans le cadre de la circulaire de la FSMA (circulaire FSMA/2012-01 point 5.2.1.2.) qui vise la transparence de certaines constructions élaborées par les émetteurs, le Conseil vous informe qu'il n'existe aucune construction de ce type.
- Application des procédures des articles 523 et 524 du Code des sociétés en matière de conflits d'intérêts :  
Aucun événement nécessitant l'application de la procédure prévue aux articles correspondants n'a été relevé.
- En application de l'article 96,8° du Code des sociétés, le Conseil d'administration informe les actionnaires que le groupe n'a eu recours à aucun instrument financier susceptible d'influencer significativement l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses résultats.
- Au cours de l'exercice, le groupe n'a pas investi dans la recherche et le développement.
- La S.A. Société Commerciale de Brasserie et ses filiales n'ont pas de succursales.

## J | COMMENTAIRE RÉLATIF AUX COMPTES ANNUELS STATUTAIRES DE LA S.A. SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BRASSERIE - BROUWERIJ-HANDELSMAATSCHAPPIJ N.V. (EN EUROS)

Co.Br.Ha. est la société mère des différentes sociétés et entreprises du groupe. En outre, elle gère son patrimoine immobilier Horeca, constitué d'immeubles affectés à l'exploitation de débits de boissons.

### BILAN

#### **ACTIFS**

##### **Immobilisations corporelles**

La valeur nette des immobilisations corporelles s'élève à 40.983.233 euros en 2018, contre 40.391.637 euros en 2017.

Les investissements ont atteint la somme de 3.018.915 euros : ils concernent l'achat de nouveaux établissements horeca (1.386.16 euros) et des travaux d'amélioration (1.632.399 euros) ; les amortissements s'élèvent à 1.489.509 euros et les décaissements nets à 937.809 euros.

##### **Immobilisations financières**

Le portefeuille des participations reste inchangé en 2018 et s'élève à 31.258.677 euros. Les créances sur les entreprises liées (filiales) augmentent au total de 2.260.076 euros pour atteindre 27.060.034 euros en 2018.

#### **PASSIF**

##### **Capital**

Le capital de la société s'élève à 8.100.000 euros et est représenté par 75.000 actions.

##### **Réserves et bénéfice reporté**

La proposition de l'Assemblée générale de traiter les résultats de l'exercice a déjà été prise en compte dans ces rubriques.

Les montants prélevés sont donc donnés sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale. Les réserves et le bénéfice reporté s'élèvent à 85.107.006 euros à la fin de l'année 2018, contre 82.006.326 euros à la fin de l'exercice 2017.

Lors de l'affectation du résultat de l'exercice 2018, un montant de 59.278.278 euros a été affecté au bénéfice reporté.



### **Provisions et impôts différés**

Une provision pour risques et charges, notamment pour risques juridiques, d'un montant de 100.000 euros a été constituée en 2018.

La provision pour impôts différés, relative aux plus-values réalisées sur la vente d'actifs immobilisés, a baissé de 3.435.764 euros à 3.374.257 euros en 2018.

### **Dettes à un an au plus**

Celles-ci s'élèvent à 2.620.932 euros fin 2018, contre 2.941.729 euros fin 2016.

La plus grande partie (1.852.941 euros) concerne les dividendes et tantièmes restant à payer pour l'exercice 2018.

## **COMPTE DE RÉSULTATS**

### **Résultats d'exploitation**

Le chiffre d'affaires, qui inclut les revenus locatifs des établissements horeca et d'autres immeubles, s'élève à 5.713.525 euros en 2018, contre 5.623.867 euros en 2017. Il a été réalisé presque exclusivement par sa filiale la Brasserie Haacht.

Les autres revenus d'exploitation chutent de 1.642.199 euros en 2017 à 1.006.604 euros en 2018. Ce poste comprend principalement les plus-values réalisées lors de la vente d'établissements horeca.

Les rémunérations et charges sociales baissent de 460.235 euros en 2017 à 415.577 euros en 2018. Le nombre de membres du personnel (en équivalents temps plein) chute de 4,3 à 3,5 en 2018.

Les amortissements de l'exercice s'élèvent à 1.489.509 euros contre 1.486.802 euros en 2017.

Le bénéfice d'exploitation de l'exercice 2018 s'élève à 3.013.432 euros, alors qu'il était de 4.113.975 euros pour l'exercice précédent.

### **Résultats financiers**

Au cours de l'exercice 2018, Co.Br.Ha. a perçu 2.541.414 euros de dividendes et 292.110 euros d'intérêts de ses filiales, contre 2.581.336 euros de dividendes et 262.065 euros d'intérêts pour l'exercice 2017.

### **Bénéfice de l'exercice avant impôts**

Le bénéfice avant impôts s'élève à 5.866.958 euros en 2018, contre 6.980.533 euros pour l'exercice 2017.

### **Impôts et impôts différés**

Le montant de l'impôt sur les sociétés dû pour l'exercice 2018 s'élève à 974.843 euros, contre 1.082.452 euros en 2017.

Durant l'exercice 2018, un montant de 106.080 euros a été transféré vers l'impôt différé, contre 434.929 euros pour l'exercice précédent. En 2018, 167.587 euros ont également été prélevés des montants réservés aux impôts différés.

### **Bénéfice de l'exercice**

Le résultat de l'exercice 2018 s'élève donc à 4.953.622 euros, contre 5.608.319 euros en 2017.

### **Résultats de l'exercice à affecter**

Après prélèvement sur les réserves exonérées d'impôts d'un montant de 398 968 euros et un transfert vers les réserves exonérées d'impôts d'un montant de 176.915 euros, le résultat à affecter pour l'exercice 2018 s'élève à 5.175.675 euros, contre 5.045.590 euros en 2017.

## K | DISTRIBUTION DES BÉNÉFICES DE LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BRASSERIE - BROUWERIJ-HANDELSMAATSCHAPPIJ (EN EUROS)

Le Conseil d'Administration proposera donc à l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du mardi 28 mai 2019, de répartir les bénéfices comme suit :

Bénéfice de l'exercice à affecter	5.175.675 €
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	55.955.544 €
	<hr/>
Solde bénéficiaire à affecter	61.131.219 €
Rémunération du capital	1.575.000 €
Rémunération des dirigeants	277.941 €
<b>Bénéfice reporté</b>	<b>59.278.278 €</b>

Le Conseil d'administration propose d'attribuer une rémunération du capital à concurrence de 1.575.000 € aux 75.000 actions donnant droit à un dividende, ce qui correspond à un dividende net de 14,70 € (21,00 € brut) par action, après retenue de 30 % de précompte mobilier.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de payer le dividende à partir du mardi 4 juin 2019. Le coupon n° 43 sera payé par notre « paying agent » Euroclear Belgium.

Conformément aux dispositions légales, nous demandons à l'Assemblée générale de donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire de la Société pour l'exercice de leur tâche durant l'exercice écoulé.

Boortmeerbeek, le 24 avril 2019  
S.A. Société Commerciale de Brasserie  
Co.Br.Ha.

Monsieur Frédéric van der Kelen

Monsieur Jean-Pierre Wellens

Madame Anne van der Kelen

Madame Isabelle van der Kelen

Monsieur François Monfils

Monsieur Baudouin van der Kelen



**Deloitte.**



**Société Commerciale de Brasserie SA**

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le  
31 décembre 2018 - Comptes consolidés

Société Commerciale de Brasserie SA | 31 décembre 2018

## Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Société Commerciale de Brasserie SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 - Comptes consolidés

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Société Commerciale de Brasserie SA (« la société ») et de ses filiales (conjointement « le groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 30 mai 2017, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de Société Commerciale de Brasserie SA durant 26 exercices consécutifs.

### Rapport sur les comptes consolidés

#### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du groupe, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2018, ainsi que l'état consolidé du résultat clos à cette date, ainsi que les annexes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, dont le total de l'état du bilan consolidé s'élève à 152 564 (000) EUR et dont l'état consolidé du résultat se solde par un bénéfice de l'exercice de 5 075 (000) EUR.

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Points clés de l'audit	Comment notre audit a traité le point clé de l'audit
<b>Provisions pour positions fiscales incertaines</b> La société exerce ses activités dans plusieurs pays ayant des régimes fiscaux différents. La taxation des opérations peut faire l'objet d'estimations et de jugements pouvant donner lieu à des différends avec les autorités fiscales locales. Si la direction estime que ces différends peuvent entraîner une sortie de ressources, les provisions nécessaires doivent être comptabilisées. Il existe donc un degré élevé de jugement de la part de la direction et également un risque associé à l'estimation du montant des provisions pour positions fiscales incertaines que le groupe doit comptabiliser à la clôture. Toute modification de ces estimations peut également avoir des effets significatifs.	Afin de vérifier si la provision pour positions fiscales incertaines est adéquate, nos procédures d'audit incluent une analyse de la probabilité estimée du risque, l'évaluation de la sortie potentielle de ressources par la direction, ainsi qu'une analyse de la documentation sous-jacente. Nous avons également fait appel à des fiscalistes afin d'évaluer les hypothèses sous-jacentes aux estimations de la direction et de déterminer si ces hypothèses étaient appropriées au niveau des réglementations fiscales applicables localement.

### Responsabilités de l'organe de gestion relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre le groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

**Société Commerciale de Brasserie SA | 31 décembre 2018**

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le groupe à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle ;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.



#### Autres obligations légales et réglementaires

##### Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des autres informations contenues sur les comptes consolidés.

##### Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

##### Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice et a été établi conformément à l'article 119 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

##### Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe aux comptes consolidés.

Anvers, le 29 avril 2019

##### Le commissaire



**Deloitte Réviseurs d'Entreprises SCRL**  
Représentée par Ine Nuyts

**Deloitte.**

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises  
Coöperatieve vennootschap met beperkte aansprakelijkheid/Société coopérative à responsabilité limitée  
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem  
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE 17 2300 0465 6121 - BIC GEBABEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

## COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS (EN 000 EUR)

## DONNÉES D'IDENTIFICATION

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE: *Brouwerij Handelsmaatschappij Co.Br.Ha.*Forme juridique: *Société anonyme*Adresse: *Vlees- en Broodstraat N°: 11*Code postal: *1000* Commune: *Bruxelles*Pays: *Belgique*Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de *Bruxelles, néerlandophone*Adresse Internet: *http://www.cobrha.be*Numéro d'entreprise: *BE 0403.567.015*

## COMPTES CONSOLIDÉS EN MILLIERS D'EUROS

communiqués à l'assemblée générale du 28 / 05 / 2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 / 01 / 2018 au 31 / 12 / 2018

Exercice précédent du 01 / 01 / 2017 au 31 / 12 / 2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

<i>Frédéric van der Kelen Hutstraat 18, 1910 Kampenhout, Belgique</i>	<i>Administrateur délégué 29/05/2018 - 28/05/2024</i>
<i>Baudouin van der Kelen Weissetterstraat 14, 1910 Kampenhout, Belgique</i>	<i>Administrateur 31/05/2016 - 31/05/2022</i>
<i>Anne van der Kelen rue Killeberg 8, 5762 Hassel, Luxembourg</i>	<i>Administrateur 31/05/2016 - 31/05/2022</i>
<i>Isabelle van der Kelen rue de la Belette 12, 1970 Wezembeek-Oppem, Belgique</i>	<i>Administrateur 31/05/2016 - 31/05/2022</i>
<i>François Monfils Kerkstraat 6, 1910 Kampenhout, Belgique</i>	<i>Administrateur 29/05/2018 - 28/05/2024</i>
<i>Jean-Pierre Wellens Rue de l'Etang 119, 1040 Etterbeek, Belgique</i>	<i>Administrateur 29/05/2018 - 28/05/2024</i>
<i>Marcel Asselberghs Bouchoutlaan 18, 1780 Wemmel, Belgique</i>	<i>Administrateur 31/05/2016 - 29/05/2018</i>
<i>Deloitte Bedrijfsrevisoren CVBA N°: BE 0429.053.863 Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, 1930 Zaventem, Belgique N° de membre: IBR-B025 Représenté(es) par: <i>Ine Nuyts (Réviseur d'entreprise) Lange Lozanastraat 270, 2018 Antwerpen, Belgique N° de membre: A02183</i></i>	<i>Commissaire 30/05/2017 - 26/05/2020</i>

## 1. BILAN CONSOLIDÉ APRÈS RÉPARTITION \*

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....	5.7	20	.....	.....
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	111.559	104.741
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	5.8	21	634	867
<b>Ecart de consolidation positif</b> .....	5.12	9920	430	290
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	5.9	22/27	110.197	103.270
Terrains et constructions .....		22	76.469	73.234
Installations, machines et outillage .....		23	8.760	8.890
Mobilier et matériel roulant .....		24	7.131	5.503
Location-financement et droits similaires .....		25	4.339	4.883
Autres immobilisations corporelles .....		26	11.719	10.420
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27	1.779	340
5.1 à				
<b>Immobilisations financières</b> .....	5.4/5.10	28	298	314
Sociétés mises en équivalence .....	5.10	9921	.....	.....
Participations .....		99211	.....	.....
Créances .....		99212	.....	.....
Autres entreprises .....	5.10	284/8	298	314
Participations, actions et parts .....		284	8	8
Créances .....		285/8	290	306

\* Article 124 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	41.005	42.660
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29	3.360	3.415
Créances commerciales .....		290	374	353
Autres créances .....		291	2.986	3.062
Latences fiscales actives .....		292	.....	.....
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	9.932	8.796
Stocks .....		30/36	9.932	8.796
Approvisionnements .....		30/31	2.585	2.380
En-cours de fabrication .....		32	623	579
Produits finis .....		33	1.686	1.118
Marchandises .....		34	5.038	4.719
Immeubles destinés à la vente .....		35	.....	.....
Acomptes versés .....		36	.....	.....
Commandes en cours d'exécution .....		37	.....	.....
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	17.840	17.518
Créances commerciales .....		40	13.900	13.903
Autres créances .....		41	3.940	3.615
<b>Placements de trésorerie</b> .....		50/53	6	6
Actions propres .....		50	.....	.....
Autres placements .....		51/53	6	6
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	5.511	8.104
<b>Comptes de régularisation</b> .....		490/1	4.356	4.821
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	152.564	147.401



## 2. COMPTE DE RÉSULTATS CONSOLIDÉ

(ventilation des résultats d'exploitation en fonction de leur nature)\*

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/76A	113.183	109.017
Chiffre d'affaires .....	5.14	70	105.301	101.137
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....		71	714	249
Production immobilisée .....		72	.....	.....
Autres produits d'exploitation .....		74	7.168	7.631
Produits d'exploitation non récurrents .....	5.14	76A	.....	.....
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/66A	105.934	99.580
Approvisionnements et marchandises .....		60	34.012	34.007
Achats .....		600/8	34.536	34.697
Stocks: réduction (augmentation) .....		609	-524	-690
Services et biens divers .....		61	22.874	20.499
Rémunérations, charges sociales et pensions .....	5.14	62	27.903	26.141
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	10.683	10.087
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....		631/4	505	485
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....		635/8	160	-750
Autres charges d'exploitation .....		640/8	9.676	9.034
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649	.....	.....
Amortissements sur écarts de consolidation positifs .....		9960	121	77
Charges d'exploitation non récurrentes .....	5.14	66A	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....		9901	7.249	9.437

\* Les résultats d'exploitation peuvent aussi être classés selon leur destination (en vertu de l'article 158, paragraphe 2 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	<b>75/76B</b>	<b>337</b>	<b>311</b>
	<b>Produits financiers</b> .....		
	Produits financiers récurrents .....	337	311
	Produits des immobilisations financières .....	750	.....
	Produits des actifs circulants .....	751	213
	Autres produits financiers .....	752/9	98
	Produits financiers non récurrents ..... 5.14	76B	.....
	<b>Charges financières</b> .....	<b>65/66B</b>	<b>268</b>
	Charges financières récurrentes .....	65	271
	Charges des dettes .....	650	168
	Amortissements sur écart de consolidation positifs .....	9961	.....
	Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)	651	.....
	Autres charges financières .....	652/9	103
	Charges financières non récurrentes ..... 5.14	66B	.....
	<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)	<b>9903</b>	<b>7.318</b>
	<b>Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales</b> ...	<b>780</b>	<b>231</b>
	<b>Transfert aux impôts différés et latences fiscales</b> .....	<b>680</b>	<b>150</b>
	<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)	<b>67/77</b>	<b>2.324</b>
	Impôts .....	5.14	670/3
	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales ...	77	396
	<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)	<b>9904</b>	<b>5.075</b>
	<b>Quote-part dans le bénéfice (la perte) des sociétés mises en équivalence</b> .....(+)/(-)	<b>9975</b>	<b>.....</b>
	Résultats en bénéfice .....	99751	.....
	Résultats en perte .....	99651	.....
	<b>Bénéfice (Perte) consolidé(e)</b> .....(+)/(-)	<b>9976</b>	<b>5.075</b>
	Part des tiers .....	99761	.....
	Part du groupe .....	99762	5.075
			6.962

### 3. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

#### LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4) <sup>1 2</sup>	Fraction du capital détenue (en %) <sup>3</sup>	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) <sup>4</sup>
<i>BROUWERIJ HAACHT BE 0415.276.794 Société anonyme Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek, Belgique</i>	G	100,0	0,0
<i>ATLAS BE 0400.928.615 Société anonyme Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek, Belgique</i>	G	100,0	0,0
<i>CODRICO BE 0426.913.826 Société anonyme Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek, Belgique</i>	G	100,0	0,0
<i>INVESTMENT FRANKENBERG BE 0439.065.253 Société anonyme Provinciesteenweg 28, 3190 Boortmeerbeek, Belgique</i>	G	100,0	0,0
<i>ANNE MERKPOEL BE 0848.355.367 Société anonyme Beenhouwersstraat 26, 1000 Bruxelles, Belgique</i>	G	100,0	0,0
<i>HET BROUWERSHOF BE 0840.191.927 Société privée à responsabilité limitée Provinciesteenweg 10, 3150 Haacht, Belgique</i>	G	100,0	0,0
<i>BRASSERIE DU COQ HARDI SA Entreprise étrangère Avenue de la République 900, 59242 Marcq-en-Baroeul, France</i>	G	100,0	0,0
<i>LA GRANDE BARDE SCEA Avenue de la République 900, 59242 Marcq-en-Baroeul, France</i>	G	100,0	0,0
<i>DE LEEUW BEHEERMAATSCHAPPIJ BV Entreprise étrangère Theodoor Dorrenplein 22 boîte A, 6301 VL Valkenburg a/d Geul, Pays-Bas</i>	G	100,0	0,0

1 G. Consolidation globale

P. Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résulte la direction conjointe)

E1. Mise en équivalence d'une société associée (article 134, alinéa 1er, 3° de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)

E2. Mise en équivalence d'une filiale de fait si son inclusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (article 108 jo. 110 de l'arrêté royal précité)

E3. Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (article 109 jo. 110 de l'arrêté royal précité)

E4. Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de la société disposant du contrôle conjoint (article 134, alinéa 2 de l'arrêté royal précité).

2 Si une variation du pourcentage de détention du capital entraîne une modification de la méthode utilisée, la nouvelle méthode est suivie d'un astérisque.

3 Fraction du capital détenue dans ces entreprises par les entreprises comprises dans la consolidation et par des personnes agissant en leur nom propre mais pour le compte de ces entreprises.

4 Si la composition de l'ensemble consolidé a été, au cours de l'exercice, affectée de manière notable par des variations de ce pourcentage, des renseignements complémentaires sont fournis dans la section CONSO 5.5 (article 112 de l'arrêté royal précité).

**LISTE DES FILIALES CONSOLIDÉES ET DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE (suite)**

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4) <sup>1 2</sup>	Fraction du capital détenue (en %) <sup>3</sup>	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) <sup>4</sup>
<i>LEEUW AAN DE BRUG</i> Entreprise étrangère Theodoor Dorrenplein 22 boîte A, 6301 VL Valkenburg a/d Geul, Belgique	G	100,0	0,0
<i>MICROBRASSERIE D'ORLEANS</i> Entreprise étrangère Chemin Royal 2471, QC G0A 3P0 Sainte-Famille, Canada	G	100,0	0,0
<i>9073-4880 QUEBEC INC</i> Entreprise étrangère Chemin Royal 2471, QC G0A 3P0 Sainte-Famille, Canada	G	100,0	100,0
<i>9073-5666 QUEBEC INC</i> Entreprise étrangère Chemin Royal 2471, QC G0A 3P0 Sainte-Famille, Canada	G	100,0	100,0

**CRITERES DE CONSOLIDATION ET MODIFICATIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

Identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (en vertu de l'article 165, I. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés).

**Principes de consolidation**

Les filiales sont les sociétés dans lesquelles Co.Br.Ha détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote ou dans lesquelles Co.Br.Ha contrôle, directement ou indirectement, les activités afin d'en obtenir des avantages. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés depuis la date où le contrôle commence jusqu'à la date où ce contrôle cesse.

Les états financiers des filiales sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes. Les soldes, les transactions, les produits et les charges intra-groupe sont intégralement éliminés dans les états financiers consolidés.

**REGLES D'EVALUATION ET METHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES**

**Revelé des critères présidé a l'évaluation des différents postes des comptes consolidés, notamment les critères relatifs**

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (en vertu de l'article 165, VI.a. de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés)
- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une devise différente de celle dans laquelle les comptes consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des sociétés associées de droit étranger (en vertu de l'article 165, VI.b. de l'arrêté royal précité).

**(A) Immobilisations incorporelles****Frais de recherche et de développement**

Les frais de recherche exposés dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques ou techniques sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement, grâce auxquels les résultats des recherches sont appliqués à la planification ou à la conception de la production de produits ou de procédés nouveaux ou améliorés, sont comptabilisés en tant qu'actif si la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé peut être démontrée et si le Groupe dispose de suffisamment de ressources pour achever le développement du procédé. Les frais portés à l'actif comprennent les coûts des matières premières, les coûts salariaux directs et une proportion appropriée des frais généraux. Les autres frais de développement sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les frais de développement comptabilisés à l'actif sont évalués à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs éventuelles (voir méthode comptable I).



### **Goodwill**

Le goodwill représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis ou assumés.

### **Concessions, brevets, licences**

Les autres immobilisations incorporelles, acquises par le Groupe, sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs éventuelles (voir méthode comptable I).

### **Dépenses ultérieures**

Les dépenses ultérieures au titre d'une immobilisation incorporelle sont comptabilisées en tant qu'actif uniquement si elles permettent à l'actif auquel elles sont liées de générer des avantages économiques futurs, au-delà du niveau de performance défini à l'origine. Tous les autres frais sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

### **Amortissements**

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilité en utilisant la méthode linéaire. En principe, la durée d'utilité est fixée à 5 ans. Pour goodwill la durée peut aller jusqu'à 15 ans.

### **(B) Ecarts de consolidation positifs**

Les écarts de consolidation positifs, survenus d'une valeur d'acquisition de la participation supérieure à la partie acquit des capitaux propres (de l'entreprise acquit) sont amortis sur une durée de cinq ans.

### **(C) Immobilisations corporelles**

Une immobilisation corporelle est évaluée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeurs (voir méthode comptable I). Le coût comprend le prix d'achat et tous les coûts directement attribuables tels que les frais d'installation, les frais de transport et les taxes non remboursables.

Les dépenses ultérieures sont reprises à l'actif uniquement si elles permettent d'accroître les avantages économiques futurs liés à l'actif au-delà du niveau de performance défini à l'origine. Les frais de réparation et de maintenance qui ne permettent pas d'accroître les avantages économiques futurs, sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est utilisable, selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilité estimée des actifs.

Les durées d'utilité sont les suivantes :

Bâtiments industriels	20 ans
Autres immeubles	33,33 ans
Matériel et outillage de fabrication	
Matériel de fabrication	5 à 15 ans
Matériel de manutention	7 ans
Emballages récupérables	
Fûts	10 ans
Casiers	6 ans
Bouteilles	4 ans
Mobilier et matériel des points de vente	6,66 à 9 ans
Matériel roulant	5 ans
Equipements de bureau et matériel informatique	5 ans

Lorsque les composantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, ces composantes sont comptabilisées de manière individuelle dans les immobilisations corporelles.

Les terrains ne sont pas amortis étant donné qu'ils sont considérés comme ayant une durée de vie illimitée. Lorsqu'elles ne sont pas insignifiantes, les valeurs résiduelles sont réexaminées annuellement.

Les contrats de location-financement sont comptabilisés à l'actif et au passif pour des montants égaux à la valeur la plus faible entre la juste valeur du bien loué et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location au commencement du contrat de location. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue.

Les contrats de location pour lesquelles la quasi-totalité des risques et les avantages inhérents à la propriété sont conservés par le bailleur, sont classifiées comme des contrats de location simple. Les paiements effectués au titre de

contrats de location simple sont pris en charge dans le compte de résultats sur la durée du contrat selon la méthode linéaire.

#### **(D) Immobilisations financières**

Il s'agit d'entreprises dans lesquelles l'entité a une influence notable (et qui ne sont ni des filiales ni des participations dans des coentreprises), qui sont consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence.

#### **(E) Stocks**

Les stocks sont évalués selon la méthode PEPS ou à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure. Le coût comprend les dépenses encourues pour l'acquisition des stocks et pour l'acheminement des stocks jusqu'à leur lieu d'entreposage.

Le coût des produits finis et des en-cours de production reprend les matières premières, les autres matières entrant dans la fabrication, la main-d'oeuvre directe, les autres coûts directs, sans une affectation des frais généraux de production fixes et variables.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

#### **(F) Créances à plus d'un an & à un an au plus**

Les créances commerciales et les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale diminuée des pertes de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque, à la date de clôture, la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Les pertes de valeur sont déterminées sur une base individuelle. Des créances d'impôts différés sont reprises sous cette rubrique.

#### **(G) Placements de trésorerie**

Autres placements : ces placements sont comptabilisés à leur date d'acquisition et sont évalués à la juste valeur. Lorsque celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable, ils sont évalués au coût. Les placements peuvent également faire l'objet de pertes de valeur (voir méthode comptable I).

#### **(H) Valeurs disponibles**

Les valeurs disponibles comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

#### **(I) Pertes de valeur**

La valeur comptable des actifs financiers, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles est revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe un quelconque indice que ces actifs aient pu avoir subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, l'entité estime la valeur recouvrable de l'actif.

La valeur recouvrable des autres actifs est le montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Afin de déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés, en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète à la fois l'évaluation actuelle du marché ainsi que les risques spécifiques de l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est calculée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Les pertes de valeur sur les autres actifs sont reprises si l'augmentation subséquente de la valeur recouvrable peut être mise objectivement en relation avec un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur. Une perte de valeur ne peut être reprise que si la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs.

#### **(J) Provisions**

Des provisions sont constituées lorsque :

- (i) le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé
- (ii) il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et
- (iii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant à comptabiliser au titre des provisions est déterminé en actualisant les flux de trésorerie estimés futurs, en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète à la fois les évaluations du marché actuel et les risques spécifiques de l'entreprise.

Des provisions pour restructuration sont constituées lorsque le Groupe a approuvé un plan détaillé et formalisé de restructuration et lorsque l'exécution du plan de restructuration a été commencée ou le plan a été annoncé publiquement. Les coûts qui sont liés aux activités normales poursuivies par l'entreprise ne sont pas provisionnés.

Une provision pour contrats déficitaires est constituée lorsque les avantages économiques attendus d'un contrat sont inférieurs aux coûts inévitables liés au respect des obligations du contrat. On n'a pas identifié des contrats pareils en 2018 et aucune provision a été prise à cet égard.

Une provision pour des obligations de garantie est constituée sur base des indicateurs, qui tiennent compte de la durée restante des crédits, pour lesquels le groupe Co.Br.Ha. se porte garant et qui sont accordés par des institutions financières aux clients du groupe Co.Br.Ha. .

#### **(K) Dettes à plus d'un an & à un an au plus**

Les dettes commerciales et les autres dettes à court terme sont évaluées à la valeur nominale.

Dans les dettes à un an au plus sont compris les cautions des emballages; ceci comprend les montants, qui sont reçus des clients lors de la livraison des boissons en emballages cautionnés

#### **(L) Impôts sur le résultat**

L'impôt sur le résultat de l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé.

L'impôt exigible à moins d'un an comporte le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année ainsi que tous les ajustements sur les impôts à payer pour les exercices précédents.

L'impôt exigible à plus d'un an comporte le montant des impôts à payer au titre des plus-values réalisées sur les immobilisations corporelles, qui est du en vertu de la législation fiscale belge.

Des impôts différés sont obtenus en utilisant la méthode appelée du report variable. Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences imposables et déductibles entre la base imposable des actifs et passifs et leurs valeurs comptables au bilan.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé uniquement lorsqu'il est probable que des bénéfices imposables futurs seront disponibles afin de pouvoir réaliser l'actif d'impôt différé. Il est repris lorsqu'il n'est plus probable que l'avantage fiscal pourra être réalisé.

#### **(M) Produits**

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entreprise et que le produit peut être évalué de manière fiable.

#### **Marchandises vendues**

Les produits liés à la vente de marchandises sont comptabilisés lorsque :

(i) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés de façon substantielle à l'acheteur ;

et

(ii) il ne subsiste plus d'incertitudes importantes quant au recouvrement des montants dus, aux charges relatives à la transaction et au retour éventuel des marchandises.

Les montants facturés pour le compte de tiers ne constituent pas d'avantages économiques pour l'entité et dès lors, ne font pas partie des produits. De ce fait, les accises, qui en Belgique font partie des montants facturés aux clients, ne sont pas repris dans les produits.

Les montants facturés pour le compte de tiers ne constituent pas d'avantages économiques pour l'entité et dès lors, ne font pas partie des produits. De ce fait, les accises, qui en Belgique font partie des montants facturés aux clients, ne sont pas repris dans les produits.

#### **Loyers**

Les produits provenant de contrats de location et de contrats d'entretien sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat correspondant.

**Produits financiers**

Les produits financiers comprennent les intérêts et les dividendes reçus.

Les dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultats à la date où les dividendes sont déclarés.

**(N) Transactions en devises étrangères**

Dans les entités individuelles du groupe, les transactions en devises étrangères sont enregistrées en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis au cours de clôture en vigueur à la date du bilan. Les pertes et bénéfices provenant de transactions en devises étrangères et de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont repris au compte de résultats.

## METHODES DE CALCUL DES LATENCES FISCALES

Explication détaillée des méthodes mises en oeuvre pour la détermination des latences fiscales

	Codes	Exercice
<b>Impôts différés et latences fiscales</b>		
Ventilation de la rubrique 168 du passif .....	(168)	7.445
Impôts différés (en vertu de l'article 76 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés) .....	1681	3.819
Latences fiscales (en vertu de l'article 129 de l'arrêté royal précité) .....	1682	3.626

## ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	20P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Nouveaux frais engagés .....	8002	.....	
Amortissements .....	8003	.....	
Ecart de conversion .....	9980	.....(+)/(-)	
Autres .....	8004	.....(+)/(-)	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	(20)	.....	
<b>Dont</b>			
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts, primes de remboursement et autres frais d'établissement .....	200/2	.....	
Frais de restructuration .....	204	.....	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>FRAIS DE DÉVELOPPEMENT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8051P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.432
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8021	.....	
Cessions et désaffectations .....	8031	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	8041	.....(+)/(-)	
Ecart de conversion .....	99811	.....(+)/(-)	
Autres variations .....	99821	.....(+)/(-)	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8051	4.432	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8121P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.118
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8071	132	
Repris car excédentaires .....	8081	.....	
Acquis de tiers .....	8091	.....	
Annulés .....	8101	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....	8111	.....(+)/(-)	
Ecart de conversion .....	99831	.....(+)/(-)	
Autres variations .....	99841	.....(+)/(-)	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8121	4.250	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	81311	182	

**FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT AVANT LE 1ER JANVIER 2016**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice** .....

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée .....

Cessions et désaffectations .....

Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice** .....

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice** .....

**Mutations de l'exercice**

Actés .....

Repris .....

Acquis de tiers .....

Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....

Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice** .....

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE** .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
8055P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
8025	.....	
8035	.....	
8045	.....	
8055	.....	
8125P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
8075	.....	
8085	.....	
8095	.....	
8105	.....	
8115	.....	
8125	.....	
81312	.....	

**FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice** .....

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice** .....

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE** .....

Codes	Exercice
8056	.....
8126	.....
81313	.....

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice** .....

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée .....

Cessions et désaffectations .....

Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

Ecarts de conversion .....(+)/(-)

Autres variations .....(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice** .....

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice** .....

**Mutations de l'exercice**

Actés .....

Repris car excédentaires .....

Acquis de tiers .....

Annulés .....

Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

Ecarts de conversion .....(+)/(-)

Autres variations .....(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice** .....

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE** .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	xxxxxxxxxxxxxxxx	843
8022	70	
8032	.....	
8042	.....	
99812	.....	
99822	.....	
8052	913	
8122P	xxxxxxxxxxxxxxxx	464
8072	150	
8082	.....	
8092	.....	
8102	.....	
8112	.....	
99832	.....	
99842	.....	
8122	614	
211	299	

**GOODWILL**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice** .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.947

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée .....

8023 .....

Cessions et désaffectations .....

8033 .....

Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

8043 .....

Ecarts de conversion .....(+)/(-)

99813 .....

Autres variations .....(+)/(-)

99823 .....

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice** .....

8053 4.947

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice** .....

8123P	xxxxxxxxxxxxxxxx	4.773
-------	------------------	-------

**Mutations de l'exercice**

Actés .....

8073 21

Repris car excédentaires .....

8083 .....

Acquis de tiers .....

8093 .....

Annulés .....

8103 .....

Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

8113 .....

Ecarts de conversion .....(+)/(-)

99833 .....

Autres variations .....(+)/(-)

99843 .....

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice** .....

8123 4.794

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE** .....

212 153

**ACOMPTES VERSÉS**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice** .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
8054P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée .....

8024 .....

Cessions et désaffectations .....

8034 .....

Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

8044 .....

Ecarts de conversion .....(+)/(-)

99814 .....

Autres variations .....(+)/(-)

99824 .....

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice** .....

8054 .....

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice** .....

8124P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
-------	------------------	-------

**Mutations de l'exercice**

Actés .....

8074 .....

Repris car excédentaires .....

8084 .....

Acquis de tiers .....

8094 .....

Annulés .....

8104 .....

Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

8114 .....

Ecarts de conversion .....(+)/(-)

99834 .....

Autres variations .....(+)/(-)

99844 .....

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice** .....

8124 .....

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE** .....

213 .....

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	136.684
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8161	8.081	
Cessions et désaffectations .....	8171	1.375	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8181	.....	
Ecarts de conversion .....(+)/(-)	99851	.....	
Autres variations .....(+)/(-)	99861	-31	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8191	143.359	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8211	.....	
Acquises de tiers .....	8221	.....	
Annulées .....	8231	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8241	.....	
Ecarts de conversion .....(+)/(-)	99871	.....	
Autres variations .....(+)/(-)	99881	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8251	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	63.450
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8271	3.789	
Repris car excédentaires .....	8281	.....	
Acquis de tiers .....	8291	.....	
Annulés .....	8301	349	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8311	.....	
Ecarts de conversion .....(+)/(-)	99891	.....	
Autres variations .....(+)/(-)	99901	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8321	66.890	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(22)	76.469	



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192P	xxxxxxxxxxxxxxxx	42.164
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8162	901	
Cessions et désaffectations .....	8172	109	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	8182	.....	
Ecarts de conversion .....	99852	.....	
Autres variations .....	99862	-9	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8192	42.947	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8212	.....	
Acquises de tiers .....	8222	.....	
Annulées .....	8232	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....	8242	.....	
Ecarts de conversion .....	99872	.....	
Autres variations .....	99882	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8252	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322P	xxxxxxxxxxxxxxxx	33.274
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8272	1.022	
Repris car excédentaires .....	8282	.....	
Acquis de tiers .....	8292	.....	
Annulés .....	8302	109	
Transférés d'une rubrique à une autre .....	8312	.....	
Ecarts de conversion .....	99892	.....	
Autres variations .....	99902	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8322	34.187	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(23)	8.760	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	34.026
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8163	3.696	
Cessions et désaffectations .....	8173	2.614	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8183	.....	
Ecarts de conversion .....(+)/(-)	99853	.....	
Autres variations .....(+)/(-)	99863	2	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193	35.110	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8213	.....	
Acquises de tiers .....	8223	.....	
Annulées .....	8233	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8243	.....	
Ecarts de conversion .....(+)/(-)	99873	.....	
Autres variations .....(+)/(-)	99883	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	28.523
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8273	2.045	
Repris car excédentaires .....	8283	.....	
Acquis de tiers .....	8293	.....	
Annulés .....	8303	2.589	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8313	.....	
Ecarts de conversion .....(+)/(-)	99893	.....	
Autres variations .....(+)/(-)	99903	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323	27.979	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(24)	7.131	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8194P	xxxxxxxxxxxxxxxx	28.629
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8164	.....	
Cessions et désaffectations .....	8174	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	8184	.....	
Ecarts de conversion .....	99854	.....	
Autres variations .....	99864	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8194	28.629	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8254P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8214	.....	
Acquises de tiers .....	8224	.....	
Annulées .....	8234	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....	8244	.....	
Ecarts de conversion .....	99874	.....	
Autres variations .....	99884	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8254	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8324P	xxxxxxxxxxxxxxxx	23.746
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8274	544	
Repris car excédentaires .....	8284	.....	
Acquis de tiers .....	8294	.....	
Annulés .....	8304	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....	8314	.....	
Ecarts de conversion .....	99894	.....	
Autres variations .....	99904	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8324	24.290	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(25)	4.339	
<b>DONT</b>			
<b>Terrains et constructions</b> .....	250	45	
<b>Installations, machines et outillage</b> .....	251	4.294	
<b>Mobilier et matériel roulant</b> .....	252	.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	32.587
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8165	4.278	
Cessions et désaffectations .....	8175	1.922	
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8185	.....	
Ecarts de conversion .....(+)/(-)	99855	.....	
Autres variations .....(+)/(-)	99865	-4	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8195	34.939	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8215	.....	
Acquises de tiers .....	8225	.....	
Annulées .....	8235	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8245	.....	
Ecarts de conversion .....(+)/(-)	99875	.....	
Autres variations .....(+)/(-)	99885	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8255	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	22.167
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8275	2.980	
Repris car excédentaires .....	8285	.....	
Acquis de tiers .....	8295	.....	
Annulés .....	8305	1.927	
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8315	.....	
Ecarts de conversion .....(+)/(-)	99895	.....	
Autres variations .....(+)/(-)	99905	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8325	23.220	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(26)	11.719	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8196P	xxxxxxxxxxxxxxxx	340
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8166	1.439	
Cessions et désaffectations .....	8176	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	8186	.....	
Ecarts de conversion .....	99856	.....	
Autres variations .....	99866	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8196	1.779	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8256P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8216	.....	
Acquises de tiers .....	8226	.....	
Annulées .....	8236	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....	8246	.....	
Ecarts de conversion .....	99876	.....	
Autres variations .....	99886	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8256	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8326P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8276	.....	
Repris car excédentaires .....	8286	.....	
Acquis de tiers .....	8296	.....	
Annulés .....	8306	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre .....	8316	.....	
Ecarts de conversion .....	99896	.....	
Autres variations .....	99906	.....	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8326	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(27)	1.779	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE - PARTICIPATIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8391P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8361	.....	
Cessions et retraits .....	8371	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	8381	.....	
Ecarts de conversion .....	99911	.....	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8391	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8451P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8411	.....	
Acquises de tiers .....	8421	.....	
Annulées .....	8431	.....	
Ecarts de conversion .....	99921	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....	8441	.....	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8451	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8521P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8471	.....	
Reprises car excédentaires .....	8481	.....	
Acquises de tiers .....	8491	.....	
Annulées .....	8501	.....	
Ecarts de conversion .....	99931	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....	8511	.....	
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8521	.....	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8551P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b> .....	8541	.....	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8551	.....	
<b>Variations des capitaux propres des sociétés mises en équivalence au terme de l'exercice</b> .....	99941P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Quote-part dans le résultat de l'exercice .....	999411	.....	
Eliminations du montant des dividendes afférents à ces participations .....	999421	.....	
Autres types de variations des capitaux propres .....	999431	.....	
<b>Variations des capitaux propres des sociétés mises en équivalence au terme de l'exercice</b> .....	99941	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(99211)	.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE - CRÉANCES</b>			
<b>Valeur comptable net au terme de l'exercice</b> .....	99212P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8581	.....	
Remboursements .....	8591	.....	
Réductions de valeur actées .....	8601	.....	
Réductions de valeur reprises .....	8611	.....	
Ecart de conversion .....	99951	.....	
Autres .....	8631	.....	
<b>Valeur comptable net au terme de l'exercice</b> .....	(99212)	.....	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8651	.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS</b>			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8392P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	8
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8362	.....	
Cessions et retraits .....	8372	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre .....	8382	.....	
Ecarts de conversion .....	99912	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....	8392	8	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8452P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8412	.....	
Acquises de tiers .....	8422	.....	
Annulées .....	8432	.....	
Ecarts de conversion .....	99922	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....	8442	.....	
Plus-values au terme de l'exercice .....	8452	.....	
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8522P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8472	.....	
Reprises car excédentaires .....	8482	.....	
Acquises de tiers .....	8492	.....	
Annulées .....	8502	.....	
Ecarts de conversion .....	99932	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre .....	8512	.....	
Réductions de valeur au terme de l'exercice .....	8522	.....	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8552P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	.....
Mutations de l'exercice .....	8542	.....	
Montants non appelés au terme de l'exercice .....	8552	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(284)	8	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	285/8P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	306
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions .....	8582	15	
Remboursements .....	8592	31	
Réductions de valeur actées .....	8602	.....	
Réductions de valeur reprises .....	8612	.....	
Ecarts de conversion .....	99952	.....	
Autres .....	8632	.....	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(285/8)	290	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	8652	.....	



## ÉTAT DES RESERVES CONSOLIDÉES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Réserves consolidées au terme de l'exercice</b> .....(+)/(-)	9910P	xxxxxxxxxxxxxxxx	99.137
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Quote-part du groupe dans le résultat consolidé .....(+)/(-)	99002	5.075	
Autres variations .....(+)/(-)	99003	-1.839	
(à ventiler pour les montants significatifs non attribués à la quote-part du groupe dans le résultat consolidé)			
<i>Dividendes</i>		-1.575	
<i>Tantièmes</i>		-278	
<i>Autres</i>		14	
.....		.....	
<b>Réserves consolidées au terme de l'exercice</b> .....(+)/(-)	(9910)	102.373	

ÉTAT DES ÉCARTS DE CONSOLIDATION ET DE MISE EN ÉQUIVALENCE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CONSOLIDATION - ÉCARTS POSITIFS</b>			
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99201P	xxxxxxxxxxxxxxxx	290
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention .....	99021	.....	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention .....	99031	.....	
Amortissements .....	99041	-121	
Écarts portés en résultats .....	99051	.....	
Autres variations .....	99061	261	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99201	430	
<b>CONSOLIDATION - ÉCARTS NÉGATIFS</b>			
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99111P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.783
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention .....	99022	.....	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention .....	99032	.....	
Amortissements .....	99042	.....	
Écarts portés en résultats .....	99052	.....	
Autres variations .....	99062	.....	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99111	1.783	
<b>MISE EN EQUIVALENCE - ÉCARTS POSITIFS</b>			
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99202P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention .....	99023	.....	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention .....	99033	.....	
Amortissements .....	99043	.....	
Écarts portés en résultats .....	99053	.....	
Autres variations .....	99063	.....	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99202	.....	
<b>MISE EN EQUIVALENCE - ÉCARTS NEGATIFS</b>			
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99112P	xxxxxxxxxxxxxxxx	.....
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Variations dues à une augmentation du pourcentage de détention .....	99024	.....	
Variations dues à une diminution du pourcentage de détention .....	99034	.....	
Amortissements .....	99044	.....	
Écarts portés en résultats .....	99054	.....	
Autres variations .....	99064	.....	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b> .....	99112	.....	

## ÉTAT DES DETTES

	Codes	Exercice
<b>VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE</b>		
<b>Dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>		
Dettes financières .....	8801	375
Emprunts subordonnés .....	8811	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8821	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8831	375
Etablissements de crédit .....	8841	.....
Autres emprunts .....	8851	.....
Dettes commerciales .....	8861	.....
Fournisseurs .....	8871	.....
Effets à payer .....	8881	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8891	.....
Autres dettes .....	8901	.....
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....</b>	<b>(42)</b>	<b>375</b>
<b>Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>		
Dettes financières .....	8802	700
Emprunts subordonnés .....	8812	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8822	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8832	559
Etablissements de crédit .....	8842	141
Autres emprunts .....	8852	.....
Dettes commerciales .....	8862	.....
Fournisseurs .....	8872	.....
Effets à payer .....	8882	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8892	.....
Autres dettes .....	8902	.....
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir .....</b>	<b>8912</b>	<b>700</b>
<b>Dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>		
Dettes financières .....	8803	.....
Emprunts subordonnés .....	8813	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8823	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8833	.....
Etablissements de crédit .....	8843	.....
Autres emprunts .....	8853	.....
Dettes commerciales .....	8863	.....
Fournisseurs .....	8873	.....
Effets à payer .....	8883	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	8893	.....
Autres dettes .....	8903	2.045
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir .....</b>	<b>8913</b>	<b>2.045</b>

**DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES SUR LES ACTIFS DES ENTREPRISES COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8922	.....
Emprunts subordonnés .....	8932	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8942	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées .....	8952	.....
Etablissements de crédit .....	8962	.....
Autres emprunts .....	8972	.....
Dettes commerciales .....	8982	.....
Fournisseurs .....	8992	.....
Effets à payer .....	9002	.....
Acomptes reçus sur commandes .....	9012	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	59
Impôts .....	9032	59
Rémunérations et charges sociales .....	9042	.....
Autres dettes .....	9052	.....
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs des entreprises comprises dans la consolidation .....</b>	<b>9062</b>	<b>59</b>

## RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>			
<b>Ventilation par catégorie d'activité</b>			
<i>Boissons</i>		89.610	84.794
<i>Revenus locatifs</i>		15.691	16.343
.....		.....	.....
.....		.....	.....
<b>Ventilation par marché géographique</b>			
<i>Belgique</i>		73.400	73.284
<i>Autres</i>		31.901	27.853
.....		.....	.....
.....		.....	.....
Chiffre d'affaires agrégé du groupe en Belgique	99083	73.400	73.284
<b>EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (EN UNITÉS) ET FRAIS DE PERSONNEL</b>			
<b>Entreprise consolidante et filiales consolidées par intégration globale</b>			
Effectif moyen du personnel	90901	471	462
Ouvriers	90911	243	249
Employés	90921	224	209
Personnel de direction	90931	4	4
Autres	90941	.....	.....
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99621	27.903	26.141
Pensions	99622	.....	.....
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99081	428	430
<b>Filiales consolidées par intégration proportionnelle</b>			
Effectif moyen du personnel	90902	.....	.....
Ouvriers	90912	.....	.....
Employés	90922	.....	.....
Personnel de direction	90932	.....	.....
Autres	90942	.....	.....
Frais de personnel			
Rémunérations et charges sociales	99623	.....	.....
Pensions	99624	.....	.....
Effectif moyen du personnel en Belgique occupé par les entreprises concernées	99082	.....	.....

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b> .....	76	.....	.....
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b> .....	76A	.....	.....
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	760	.....	.....
Reprises d'amortissements sur écarts de consolidation .....	9970	.....	.....
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels .....	7620	.....	.....
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	7630	.....	.....
Autres produits d'exploitation non récurrents .....	764/8	.....	.....
Dont:		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
<b>Produits financiers non récurrents</b> .....	76B	.....	.....
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....	761	.....	.....
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels .....	7621	.....	.....
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières .....	7631	.....	.....
Autres produits financiers non récurrents .....	769	.....	.....
Dont:		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b> .....	66	.....	.....
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b> .....	66A	.....	.....
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....	660	.....	.....
Amortissements sur écarts de consolidation positifs .....	9962	.....	.....
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) .....	6620	..... (+)/(-)	.....
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles ...	6630	.....	.....
Autres charges d'exploitation non récurrentes .....	664/7	.....	.....
Dont:		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	6690	..... (-)	.....

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Charges financières non récurrentes</b> .....	66B	.....	.....
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....	661	.....	.....
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) .....	6621	.....	.....
(utilisations) .....(+)/(-)			
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières .....	6631	.....	.....
Autres charges financières non récurrentes .....	668	.....	.....
Dont:			
.....			
.....			
.....			
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....	6691	.....	.....
.....(-)			
Prise en résultats d'écarts de consolidation négatifs .....	9963	.....	.....
.....(-)			

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT</b>			
<b>Différence entre la charge fiscale imputée au compte de résultats consolidé de l'exercice et des exercices antérieurs, et la charge fiscale déjà payée ou à payer au titre de ces exercices, dans la mesure où cette différence est d'un intérêt certain au regard de la charge fiscale future</b> .....	99084	.....	.....
<b>Influence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice</b> .....	99085	.....	.....

## DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
<b>GARANTIES PERSONELLES constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers</b> .....	9149	1.833
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté des dettes et engagements respectivement :</b>		
d'entreprises comprises dans la consolidation .....	99086	3.099
de tiers .....	99087	.....
<b>BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DES ENTREPRISES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN</b> .....	9217	.....
<b>ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS</b> .....	9218	550
<b>ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSON D'IMMOBILISATIONS</b> .....	9219	602
<b>DROITS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES :</b>		
aux taux d'intérêt .....	99088	.....
aux taux de change .....	99089	.....
aux prix des matières premières ou marchandises .....	99090	.....
autres opérations similaires .....	99091	.....
<b>ENGAGEMENTS RÉSULTANT D'OPÉRATIONS RELATIVES :</b>		
aux taux d'intérêt .....	99092	.....
aux taux de change .....	99093	.....
aux prix des matières premières ou marchandises .....	99094	3.051
autres opérations similaires .....	99095	.....

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

.....  
.....  
.....  
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

*Engagements futurs de location d'immeubles horeca (vis-à-vis de tiers). .....*

.....  
.....  
.....

Exercice
11.160
.....
.....
.....

**ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSIONS DE RETRAITE ET DE SURVIE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS, À CHARGE DES ENTREPRISES COMPRISSES DANS LA CONSOLIDATION**

*Les engagements en matière de pensions de retraite et de survie sont assurées par une compagnie d'assurance belge; les primes sont réglées périodiquement et sont à charge de l'employeur.*

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE,**

.....  
.....  
.....  
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

**A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour les entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble doivent également être mentionnées**

.....  
.....  
.....  
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....



**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRIS DANS LA CONSOLIDATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations .....	9261	.....	.....
<b>Créances</b> .....	9291	.....	.....
A plus d'un an .....	9301	.....	.....
A un an au plus .....	9311	.....	.....
<b>Placements de trésorerie</b> .....	9321	.....	.....
Actions .....	9331	.....	.....
Créances .....	9341	.....	.....
<b>Dettes</b> .....	9351	.....	.....
A plus d'un an .....	9361	.....	.....
A un an au plus .....	9371	.....	.....
<b>Garanties personnelles et réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées</b> .....	9381	.....	.....
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9401	.....	.....
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières .....	9421	.....	.....
Produits des actifs circulants .....	9431	.....	6
Autres produits financiers .....	9441	.....	.....
Charges des dettes .....	9461	.....	.....
Autres charges financières .....	9471	.....	.....
<b>ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations .....	9262	.....	.....
<b>Créances</b> .....	9292	.....	.....
A plus d'un an .....	9302	.....	.....
A un an au plus .....	9312	.....	.....
<b>Dettes</b> .....	9352	.....	.....
A plus d'un an .....	9362	.....	.....
A un an au plus .....	9372	.....	.....

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

**Mention de telles transactions, à l'exception des transactions au sein du groupe, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière des entreprises qui sont intégrées dans la consolidation en tant qu'un ensemble:**

*En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans cet état 5.16 .*

.....  
 .....  
 .....

Exercice
0
.....
.....
.....

## RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

### LES ADMINISTRATEURS OU GÉRANTS DE L'ENTREPRISES CONSOLIDANTE

Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans l'entreprise consolidante, dans ses filiales et dans ses sociétés associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées au même titre aux anciens administrateurs ou gérants .....

Montant global des avances et des crédits accordés par l'entreprise consolidante, par une filiale ou par une société associée .....

Codes	Exercice
99097	1.302
99098	.....

### LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête .....

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisorale .....

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête .....

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de la société concernée et de ses filiales par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation .....

Missions de conseils fiscaux .....

Autres missions extérieures à la mission révisorale .....

Codes	Exercice
9507	94
95071	.....
95072	.....
95073	.....
9509	.....
95091	.....
95092	.....
95093	.....

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice : Valeur comptable	Exercice: Juste valeur	Exercice précédent: Valeur comptable	Exercice précédent: Juste valeur
IRS Swap	risque d'intérêt	Couverture	2500	0	0	-76	-76
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

.....

.....

.....

.....

Valeur comptable	Juste de valeur
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

Raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Eléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

# EXTRAIT DES COMPTES ANNUELS STATUTAIRES <sup>(1)</sup>

(EN EUROS)

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>Frais d'établissement</b> .....	6.1	20	.....	.....
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	99.313.439	96.461.484
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.2	21	.....	.....
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.3	22/27	40.983.233	40.391.637
Terrains et constructions .....		22	40.626.342	40.034.746
Installations, machines et outillage .....		23	.....	.....
Mobilier et matériel roulant .....		24	.....	.....
Location-financement et droits similaires .....		25	20.891	20.891
Autres immobilisations corporelles .....		26	.....	.....
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27	336.000	336.000
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.4/6.5.1	28	58.330.206	56.069.847
Entreprises liées .....	6.15	280/1	58.318.711	56.058.635
Participations .....		280	31.258.677	31.258.677
Créances .....		281	27.060.034	24.799.958
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	6.15	282/3	.....	.....
Participations .....		282	.....	.....
Créances .....		283	.....	.....
Autres immobilisations financières .....		284/8	11.495	11.212
Actions et parts .....		284	.....	.....
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	11.495	11.212

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	418.274	435.414
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29	.....	.....
Créances commerciales .....		290	.....	.....
Autres créances .....		291	.....	.....
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	.....	.....
Stocks .....		30/36	.....	.....
Approvisionnements .....		30/31	.....	.....
En-cours de fabrication .....		32	.....	.....
Produits finis .....		33	.....	.....
Marchandises .....		34	.....	.....
Immeubles destinés à la vente .....		35	.....	.....
Acomptes versés .....		36	.....	.....
Commandes en cours d'exécution .....		37	.....	.....
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	101.071	95.477
Créances commerciales .....		40	24.024	21.521
Autres créances .....		41	77.047	73.956
<b>Placements de trésorerie</b> .....	6.5.1/6.6	50/53	.....	.....
Actions propres .....		50	.....	.....
Autres placements .....		51/53	.....	.....
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	17.266	27.774
<b>Comptes de régularisation</b> .....	6.6	490/1	299.937	312.163
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	99.731.713	96.896.898



## COMPTE DE RÉSULTATS

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	70/76A	6.720.129	7.266.066
	<b>Ventes et prestations</b> .....		
	Chiffre d'affaires .....	5.713.525	5.623.867
6.10	70		
	En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....(+)/(-)		
	71		
	Production immobilisée .....		
	72		
6.10	74	1.006.604	1.642.199
	Autres produits d'exploitation .....		
6.12	76A		
	Produits d'exploitation non récurrents .....		
	60/66A	3.706.697	3.152.091
	<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		
	Approvisionnements et marchandises .....		
	60		
	Achats .....		
	600/8		
	Stocks: réduction (augmentation) .....(+)/(-)		
	609		
	Services et biens divers .....	1.365.409	1.291.834
6.10	61		
	Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	415.577	460.235
6.10	62		
	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		
	630	1.489.509	1.486.802
	Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		
6.10	631/4	5.389	853
	Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)		
6.10	635/8	100.000	-125.000
	Autres charges d'exploitation .....		
6.10	640/8	330.813	37.367
	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		
	649		
6.12	66A		
	Charges d'exploitation non récurrentes .....		
	9901	3.013.432	4.113.975
	<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)/(-)		

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	75/76B	2.855.640	2.874.240
	<b>Produits financiers</b> .....		
	Produits financiers récurrents .....	2.855.640	2.874.240
	75		
	Produits des immobilisations financières .....	2.833.524	2.843.401
	750		
	Produits des actifs circulants .....		6.389
	751		
6.11	752/9	22.116	24.450
	Autres produits financiers .....		
6.12	76B		
	Produits financiers non récurrents .....		
	65/66B	2.114	7.682
	<b>Charges financières</b> .....		
6.11	65	2.114	7.682
	Charges financières récurrentes .....		
	650	35	5.352
	Charges des dettes .....		
	Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		
	651		
	Autres charges financières .....	2.079	2.330
	652/9		
6.12	66B		
	Charges financières non récurrentes .....		
	9903	5.866.958	6.980.533
	<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)		
	780	167.587	145.167
	<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		
	680	106.080	434.929
	<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		
6.13	67/77	974.843	1.082.452
	<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)		
	Impôts .....	974.843	1.118.384
	670/3		
	Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales ...		35.932
	77		
	<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)	4.953.622	5.608.319
	9904		
	<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....	398.968	281.921
	789		
	<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....	176.915	844.650
	689		
	<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)	5.175.675	5.045.590
	9905		

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	61.131.219	57.808.485
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	5.175.675	5.045.590
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	55.955.544	52.762.895
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2	.....	.....
sur le capital et les primes d'émission .....	791	.....	.....
sur les réserves .....	792	.....	.....
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2	.....	.....
au capital et aux primes d'émission .....	691	.....	.....
à la réserve légale .....	6920	.....	.....
aux autres réserves .....	6921	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)	(14)	59.278.278	55.955.544
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794	.....	.....
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/7	1.852.941	1.852.941
Rémunération du capital .....	694	1.575.000	1.575.000
Administrateurs ou gérants .....	695	277.941	277.941
Employés .....	696	.....	.....
Autres allocataires .....	697	.....	.....

(1) Les règles d'évaluation et de conversion des comptes annuels statutaires de la société mère sont conformes aux normes belges (BE GAAP).

Le commissaire a remis une attestation sans réserve des comptes annuels statutaires de la Société Commerciale de Brasserie SA (CoBrHa SA).

La version intégrale des comptes annuels et le rapport sans réserves du commissaire seront publiés suivant les dispositions législatives et peuvent être obtenus gratuitement sur demande (aussi disponible sur [www.cobrha.be](http://www.cobrha.be)).